

19 juin 2014

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JUIN 2014

L'an deux mil quatorze, le dix-neuf juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BARDET, Maire.

Présents: Alain BARDET — Jean-Paul BONNAUD – Sandrine DOMINGUES - Emilie SAPIN - Rémy CAVAILLES – Bernard DEPORTE - Catherine MARSAY - Eddy RENAUD – Didier CONNES – Alexis DURANTET – Olivier BERCHOUD - Daniel GROSBELLET – Philippe DURON - Murielle MONGUILLON.

Absent excusé : Monique PAPOT-LIBERAL (pouvoir à M. BARDET)

Secrétaire : Emilie SAPIN

2014-06-01 / Extension réseau lieu-dit Charvignière

Monsieur le maire expose au conseil qu'il y a lieu d'envisager des travaux d'extension du réseau au lieu-dit Charvignière (propriété Thevenet V)

Conformément à ses statuts (art 2) et aux modalités définies par son comité et son bureau, le syndicat intercommunal d'énergies de la Loire peut faire réaliser les travaux pour le compte de ses adhérents.

Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil Général de la Loire, le Conseil Régional Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Coût du projet actuel : Extension réseau au lieu-dit Charvignière

Forfait 12 Kva	= 1 000.00 €
Linéaire souterrain seul = 90 m à 68.00 €/ml	= 6 120.00 €

	= 7 120.00 €

Ces contributions sont indexées sur l'indice TP 12.

- OUI cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- PREND ACTE que le SIEL, dans le cadre des compétences transférée par la commune, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d' "Extension du réseau au lieu-dit Charvignière" dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution.

Accusé de réception

Envoyé en sous-Préfecture
de Roanne 24/06/14
Accusé de réception le 24/06/14

- Approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fond de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.
- DECIDE d'amortir ce fond de concours en 1 année
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

19 juin 2014

2014-06-02 / Réfection de la cuisine de la MTL : avenants lot 4 et 7

Monsieur le maire rappelle le marché de travaux en cours concernant la cuisine de la MTL.

Il expose l'avenant du lot 4 (menuiserie) avec une plus-value de 187.98 € en raison entre autre de la fourniture et pose d'un oculus, d'un pré cadre en bois et l'avenant du lot 7 (plomberie) avec une plus-value de 3023.61 € en raison de fourniture et pose de robinets, lave mains, chauffe-eau et sortie de toiture ... et une moins-value de 174.31 € HT pour

travaux non réalisés.

Il demande au conseil d'approuver ces avenants.

Accusé de réception

Envoyé en sous-Préfecture
de Roanne 24/06/14

Accusé de réception le 24/06/14

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- APPROUVE les avenants ci-dessus présentés pour le lot 4 (menuiserie) soit 187.98 € HT et le lot 7 (plomberie) pour 2 849.30 € HT
- AUTORISE Monsieur le Maire à les signer.
- DIT que les crédits ont été inscrits au budget.

Informations travaux

*Chapelle : devis de nettoyage extérieur des pierres 11 730 € HT (Bard JP)

* aménagement Bourg : fin des réseaux assainissement mercredi / début des travaux voirie par Colas

La fête patronale pourra avoir ses emplacements habituels avec stationnement des forains à côté du terrain multisports.

Prévisions travaux : 2015 rue de la mairie / 2016 : RD 27 (rte de Roanne) / déplacement du monument aux morts à l'identique vers l'église

* Maison Brivet : pour la transformation en local multi-fonctions (MJC, école, associations, réunions,...), différents devis sont présentés (en HT)

- maçonnerie : Perret Dubanchet = 8 490 € / Ducrot = 8 335 €

- Plâtrerie : Bard = 8 418 € / Abbatangelo = 9 565 €

- Menuiserie : AS Fermeture = 2 775 € / Menubois = 2 706 €

- Solivage : Barret = 2 672 € plus plancher à 1 184 € TTC

- Carrelage : Bard = 3 360 € / Ducrot = 3 879 €

- Electricité faite par les agents communaux évaluée à 2000 € de fournitures

- Façade : Perret Dubanchet = 875 € / Ducrot = 1 314 €

Il y a une déclaration préalable à faire pour la modification de la fenêtre en porte vitrée et un dossier pour l'accessibilité et la sécurité s'agissant d'un ERP 5° catégorie (Etablissement recevant du public)

Le coût total des travaux s'élèverait donc à environ 29 550 € HT.

L'abri pour le matériel de la MJC sera installé dans la cour du local, et un jardin va être préparé pour les ateliers de la MJC.

2014-06-03 / chantiers éducatifs 2014

Monsieur le maire rappelle l'accord de principe du précédent conseil pour le recrutement d'un chantier éducatif (jeune en insertion) pour 50 h en juillet.

Cette expérience permet aux jeunes de reprendre confiance en eux et facilite ainsi leur accès dans le monde de l'apprentissage et du travail.

19 juin 2014

Accusé de réception

Envoyé en sous-Préfecture
de Roanne 24/06/14
Accusé de réception le 24/06/14

Il demande au conseil d'approuver par délibération ce chantier éducatif.

Ouïe ces explications, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE l'emploi pour 50 heures, d'un jeune dans le cadre du volet projet solidaire.
- DIT que les crédits sont inscrits au budget.

2014-06-04 / Solde 2013 MJC Arteyssone

Monsieur le maire fait part aux conseillers que le compte de résultat fait ressortir une participation communale de 11 999.15 €. L'acompte déjà versé étant de 9180 € et la prévision du solde de 2 245 €, il reste 524.15 € à financer.

Ouïe cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

Accusé de réception

Envoyé en sous-Préfecture
de Roanne 24/06/14
Accusé de réception le 24/06/14

- ACCEPTE le solde 2013 de la MJC soit 2819.15 € étant donné que le prévisionnel budgétisé était de 2 295 €

- DIT que les crédits sont inscrits au budget au c/6574

après décision modificative (virement du c/022) d'un montant de 524.15 €

Rythmes scolaires

Compte rendu de la réunion du 17 juin avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves, la MJC, la municipalité accompagnée de quelques conseillers municipaux

Ont été expliqués les horaires de l'école, l'accueil périscolaire et les temps péri éducatifs avec les modalités d'inscriptions et les tarifs.

Problèmes : Le vendredi car il n'y a pas d'APC (accompagnement) ni d'études, seulement le périscolaire, or si la famille n'inscrit pas du tout son enfant en périscolaire, il faut payer 85 € d'inscription que pour 1 heure de périscolaire le vendredi

Il y a deux tarifs différents pour le périscolaire et le péri éducatif

Solution proposée par la MJC : tarif à 15 €/an/enf si inscription pour le vendredi seulement – à faire valider par le conseil d'administration.

Etudes : (pour les enfants de plus de 6 ans) compétences de la commune qui recrute les instits et autres intervenants rémunérer 15 €/h. Il sera proposé au conseil d'accepter un tarif d'inscription à 30 €/an/enf pour s'aligner sur la MJC et ainsi ne pas favoriser l'une ou l'autre des activités.

Après délibération (1 voix contre / 14 pour) le conseil accepte le tarif de 30 €/an/enf pour l'inscription à l'étude.

Accusé de réception

Envoyé en sous-Préfecture
de Roanne 24/06/14
Accusé de réception le 24/06/14

Rentrée 2014 : sont prévues 65 familles pour 98 enfants

19 juin 2014

Il est rappelé la possibilité de bénéficier de crédits d'impôts pour les frais de garde des enfants de moins de 6 ans. Sinon voir la mise en place d'une aide quelconque pour les familles en difficultés.

Le conseil donnera plus amples explications aux familles sur les modalités d'inscriptions et le fonctionnement après la réunion prévue avec l'école le lundi 23/06.

2014-06-05 / Acquisition et location télévisions gîtes

Monsieur le maire expose que le régisseur des gîtes signale qu'il y a beaucoup de demande pour l'installation de télé compte tenu des personnes qui restent à la semaine.

De plus les antennes sont déjà installées.

Aussi, il propose l'acquisition d'une télé pour chaque gîte.

Accusé de réception

Envoyé en sous-Préfecture
de Roanne 24/06/14
Accusé de réception le 24/06/14

Il propose également une location à hauteur de 2 € la journée et 10 € la semaine

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- ACCEPTE l'acquisition de télévision pour les gîtes
- FIXE leur location à 2 €/ jour et 10 €/semaine

Question diverses

* Programme voirie : pour 2014 la commission de voirie devra se réunir le 03 juillet à 20 h 30 pour l'ouverture des plis et pour 2015 réunion à 19 h.

* le fossé sur la RD 27 le long du lotissement Le Domaine du Chêne vers le portail sera busé le mardi 24 juin

* Noailly en Bref : Mme Monguillon responsable de la commission communication souhaite faire une réunion le samedi 28 juin à 8 h 30 pour mise en place du « Noailly en Bref »

* Pour la commission école, hormis la participation au conseil d'école pour faire remonter les info, il n'y a pas de réunions spécifiques

* M. Berchoud demande qui contacter pour les arbres dans la Teyssone : le SYMIROA

La séance est levée à 22 h 30